29e ANNÉE N° 2884 PARAIT LE SAMEDI 21 JUIN 1913

SISTERON JOURNAL

RÉPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Contribution de Guerre

Dans la séance du 27 mai dernier, le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre des députés deux projets de lois, le premier ayant pour objet l'ouverture d'un compte spécial pour des dépenses intéressant la défense nationale et l'émission d'obligations amortissables en vingt ans destinées à subvenir aux dépenses du dit compte, le deuxième portant établissement d'un impôt national sur le revenu dont le produit servira au remboursement des obligations ou des coupures 3 %, émises en même temps que d'une tranche importante de notre dette consolidée.

Après avoir scrupuleusement examiné ces deux projets de lois dans leurs conséquences immédiates et lointaines, je les ai considérés l'un et l'autre comme inopportuns et dangereux.

Tous les financiers avisés doivent, à l'heure actuelle, s'opposer en principe à un emprunt improductif.

Son service augmenterait encore celui de la dette, qui dépasse déjà 1.200 millions, dont 655 millions pour la dette consolidée.

Si le Parlement adoptait ce projet d'emprunt, il s'en suivrait un surcroît annuel de 35 à 40 millions, surcroît à ajouter à nos prochains budgets et dont le poids, par suite de l'incidence de nos impôts, retomberait en majeure partie sur les classes pauvres et moyennes.

On invoque, il est vrai, pour défendre cette politique financière, les précédents historiques, mais nous sommes loin de l'époque troublée et glorieuse de la révolution française, où nous avions contre nous toute l'Europe coalisée Nous nous trouvons cependant en face d'une situation exceptionnelle créée par les armements de la Triplice, et c'est à un impôt exceptionnel que nous devons recourir.

L'emprunt aurait fatalement pour conséquence immédiate, par suite de la prime annoncée, de faire baisser la Rente de 3 francs sinon davantage.

Nous ne pouvons oublier que cette dernière est l'expression même de notre crédit, le premier dans le monde, sur lequel il importe de veiller.

Quant au mode de remboursement présenté par le ministre des finances, pour les obligations vingtenaires, il doit disparaître comme l'emprunt lui-même.

Si le Parlement votait le second projet de loi du gouvernement, nous aurions d'une part un impôt sur le revenu tout court, et d'autre part un impôt national sur le revenu avec des modalités différentes du premier. Ces deux contributions, s'adressant à une même matière imposable et chevauchant l'une sur l'autre, mettraient les agents du fisc dans une singulière posture pour l'établissement et le recouvrement des rôles et l'on aboutirait certainement au gâchis fiscal le plus effroyable qui se soit jamais produit.

En dehors de ces considérations, dont l'importance ne peut échapper, nous devons cependant reconnaître que la folie des armement nous oblige à des dépenses excessives mais indispensables pour garantir l'intégrité de notre territoire, nos libertés et la grandeur de la France.

Le sacrifice nécessaire en hommes sera, d'après la statistique même des familles en 1906, beaucoup plus durement ressenti par la petite bourgeoisie et le prolétariat que par les autres classes de la société.

L'impôt du sang pèsera donc plus lourdement que jamais sur les travailleurs et il apparaît juste et équitable que les riches fassent par contre le sacrifice financier que la situation exige.

Les raisons que nous venons d'exposer brièvement nous ont amené à présenter comme contre-projet aux propositions du gouvernement l'amendement dont nous reproduisons ci-dessous les principaux articles, qui, bien entendu, sont succeptibles de modifications de détail :

Article premier, — Il est établi pour la défense nationale, un impôt progressif sur la fortune acquise, comprenant les capitaux, actifs, passifs et stérilisés. Cet impôt est établi par tranche, avec une déduction de 60.000 francs à la base sur toutes les fortunes.

Art. 7. — Lorsque les personnes imposées seront célibataires ou mariées, âgées de plus de trente ans et sans enfants, l'impôt prévu d'autre part sera augmenté de 50 %.

Le premier des principes de la fiscation démocratique nous a amené, pour ne pas décourager et surtout pour protéger la petite épargne, à établir à la base une exonération de 60.000 francs.

D'autre part, notre barème sera loin de dépasser la puissance contributive des capitaux auxquels nous entendons nous adresser.

Une fortune de 200.000 francs payera 660 francs ; de 400.000 francs, 2.720 francs ; de 700.000 francs, 7.400 francs ; de 1.800 000 francs, 20.880 francs ; de 10.000.000 de francs, 140.000 francs.

Cette contribution unique, mais répartie sur une ou plusieurs annuités, produira environ 1 milliard 54 millions, en nous basant sur la statistique du mois de juin 1903 du ministère des finances dont les chiffres sont bien certainement inférieurs à ceux actuels.

Nous reconnaisons que les gens trés riches seront imposés de sommes importantes, mais ceux-là, dont on a pris l'habitude de médire, ne sont, tant s'en faut, composés exclusivement d'égoïstes et de pusillanimes. Beaucoup d'entre eux sont d'esprit large et généreux Ils savent quels devoirs impose la fortune et il n'hésiteraient pas plus à sacrifier une partie de leur superflu qu'à donner, si besoin était, leur sang à la Patrie.

MAGNIAUDE, député.

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

La moire, ce tissu réservé aux grandes toilettes des grand'mères du tempts jadis, nous est revenue avec ses marbrures aux reflets riches et changeants, mais combien assoupie et transformée. De plus, aujourd'hui, nous en paront jeunes filles tout aussi bien que jeunes femmes et aïeules.

Du reste, aujourd'hui, sauf certaines nuances trop éclatantes qui s'allieraient mal aux cheveux blancs, il n'y a plus d'étoffes spéciales à chaque âge et vous verrez tout aussi facilement la fillette vêtue de teintes sombres que l'aïeule parée de blanc, de gris, de mauve et de toutes les teintes douces. Et puis y a-t-il réellement des *vieilles femmes* autres qui se rendent vieilles à plaisir.

Pour rester jeunes de cœur et d'esprit, il suffit souvent de le vouloir et de s'y entraîner.

Ayons donc la volonté de rester jeunes et belles, ce sera le meilleur des secrets de beauté ; soyons toujours bonnes et aimables, souriantes et gaies, résignées devant le malheur toujours possible et cherchons le bonheur des nôtres avant le nôtre personnel ; les égoïstes ne sont jamais heureux puisqu'ils ignorent que le plus grand bonheur est fait de celui qu'on donne aux siens. Rien ne vieillit comme la haine, rien ne ride comme l'envie ; rien ne ravage comme la jalousie ; chassons donc bien loin de nous ces multiples sujets de laideur et de décrépitude.

Voici les modes du « costume trotteur » remplaçant le tailleur classique — qui sont maintenant définies — mais variées au goût de chacune, puisqu'on pourra choisir entre la veste Louis XV, d'une pureté évocatrice de lignes rappelant les anciens marquis à talons rouges du palais de Versailles, ou la fantaisie originale des houppelandes Louis Philippe ou Restauration, l'habit Louis XIII aux manchettes jabots de dentelles, le veston de *chocolat* ou la redingote du diplomate, — tout se confond et s'entremêle de façon à nous laisser légèrement ahuries devant une telle divers ité de genres et d'époques — mais au moins chacune peut se parer selon son genre de beauté, ses goûts ou ses besoins.

Les tabliers des jupes trotteuses sont aussi variés à l'infini, soit lacés sur une quille disparate, soit échancrés de mille façons diverses, mais nos jupes gardent toujours l'étroitesse à laquelle nous sommes si bien habituées, mais beaucoup gardent deux fentes d'une hauteur de quinze à vingt centimètres, afin de marcher librement. L'entrave est morte heureusement.

Aprés la moire, la soie souple, crépon, voile, damassé mousseline, crêpe, charmeuse, drap, cachemire et toile de soie, tous auront le même succés, tous nous plaisent à toutes. Le taffetas seul sans disparaître complètement est cependant moins aimé et moins choisi que tous ces brillants concurrents.

Nous aurons des corsages, comme nos jupes de deux et même de trois tons, garnitures presque toujours disparates. Les ceintures bayadères aux tons vifs et tranchants auront aussi un grand succès. Le col Médicis qui ornait déjà quelques toilettes de demi saison, va prendre pour l'été une importance plus grande en tulle, en mousseline de soie ; en linon, ou en fine dentelle. il fera valoir en le soulignant le léger décolleté en pointe que nous n'abandonnerons pas encore de sitôt.

Comme couleur, la gamme des beige, des loutre et des cachou dans toutes leurs teintes, sera la préférée. Le marron ou mordoré est une des plus seyantes et remplacera, comme vogue, le bleu marine dont on use et abuse depuis des années, au point de faire supposer qu'il n'existe pas d'autre nuance. Voici à peu près toutes les dernières nouvelles estivales. Je vous tiendrai au courant de celles qui paraîtront prochainement au fur et à mesure de leur apparition.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

ANDREE D., Digne. — 1° *La Mode*, 61, rue Lafayette, Paris.

Paris Coiffures, 40, rue de Moscou, Paris.

L'Art dans le Costume, 23, rue Molière, Paris.

2° Je crois que vous ne trouverez pas mieux.

3° Demandez ce livre à l'auteur Ch. Jeandet, 210 bis, Avenue Daumesnil, Paris, ainsi que le dernier paru *Qui sème le vent...* d'un autre genre mais aussi très documenté.

LOUIS C., Sisteron. — Pour faire faire ces opérations je ne vois que le Comptoir National d'Escompte de Paris qui remplisse les conditions que vous demandez. Renseignez vous d'ailleurs discrètement à l'Administration, rue Bergère, Paris.

J. E.

Un peu de politesse s.v.p.

Depuis deux numéros, le *Publicateur* sous la plume de son collaborateur Albert Perrymond, nous assaille d'une certaine prose écrite en termes de bas étage, capable de faire rougir la plus licencieuse des belles-mères.

Dans sa dernière réponse le journaliste érudit (?) Perrymond — qui attend que notre journal est paru afin de mieux répondre, ce qui déjà n'est pas loyal — fait verser la coupe. Les grossièretés écœurantes qu'il nous décoche ne se comptent plus et dénotent chez leur auteur un manque d'éducation très prononcé que l'on trouve chez les palefreniers. Ces insanités ne sauraient nous atteindre, nous les lui laissons pour compte et nous ne le suivrons pas dans la périlleuse voie qu'il s'est tracée, il nous répugne d'employer le vocabulaire de poissonnière, même avec nos adversaires. Nous sommes plus polis que ça au *Sisteron Journal*, jeune homme.

Mais il est de toute nécessité que nous arrêtions là se débordement d'insanités dont nous sommes abreuvés, notre patience a des limites et elle ne saurait tolérer plus longtemps pareilles incartades de langages qui ne s'impriment même pas sur un journal.

Nous comprenons et nous concevons que lorsqu'on *se croit* visé dans une note anodine on ait le droit de réponse, oui, mais il faut répondre avee esprit et politesse comme il est d'usage entre gens corrects, ce qui actuellement n'est pas le cas du collaborateur du *Publicateur*.

Pour ce manquement aux convenances, nous serions en droit de demander à Perrymond des explications et. tout autre personne qui aurait eue le caractère moins souple que nous lui aurait déjà infligé la correction qu'il mérite, mais, pour cette fois nous n'en ferons rien, nous opposerons à son langage vénimeux et infect notre indifférence et notre bon sens, nous contentant seulement de faire juges de pareil procédé le public et ses amis, nous promettant toutefois de rappeler aux convenances le jeune Perrymond Albert qui ne doit pas ignorer qu'à 21 ans il est responsable de ses actes et de ses écrits.

Nous le prions néanmoins de vouloir bien à l'avenir employer à notre égard des formules plus propres et moins ordurières s'il ne veux pas connaître quels sont les moyens de coercition qu'emploie *Sisteron Journal* envers des adversaires mal éduqués et très grossiers.

A bon entendeur, salut.

P. L.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

A 180 kilomètres à l'heure

Profitant du beau temps, nos rois de l'air s'attaquent aux records mondiaux, et hier, tandis que Brindejonc arrivait à St-Pétersbourg, Prévost, pilotant un monoplan Deperdussin, moteur Gnôme, 140 chevaux, battait tous les records du monde de vitesse de 1 à 130 kilomètres sur l'aérodrome de Betheny.

Voici les temps intermédiaires couverts par l'intrépide aviateur :

Les 50 kilomètres en 16m 43s 4/5, ancien record 17m 35s ; les 100 kilomètres en 33m 30s 2/5, ancien record 35m 16s ; les 130 kilomètres en 43m 38s 1/5.

Le tour le plus vite était effectué en 3m 20s, ce qui représente une vitesse de 180 kilomètres à l'heure, ancien record 170, 177.

Tous ces records que Prévost vient de s'attribuer appartenaient à Védrines. En revanche, ils ne changent ni de nation, ni d'appareil, ni de moteur, et sont un succès de plus pour l'industrie française qui triomphe.

Ajoutons à titre documentaire que pendant sa tentative Prévost aurait pu se rendre de Sisteron à Marseille en moins de 40 minutes.

ON DIT que la clé ayant été accidentellement égarée dimanche dernier par le préposé, la réouverture de la pêche ne pourra avoir lieu que dimanche prochain. Le soin de la réparation a été confiée à un spécialiste très versé dans le mouvement sportif.

ON DIT qu'au retour de l'excursion de dimanche à Feissal, il aurait eté prélevé des échantillons d'eau de la cascade de Gourgoumont. Après analyse, la qualité de ces eaux aurait été trouvée supérieure à celle de Biaîche et possèderait des propriétés thérapeutiques spéciales pour le traitement de de l'hypocondrie et la neurasthénie; il en sera distribué aux touristes qui n'ont pu participer à l'excursion.

ON DIT qu'au cours d'une tournée effectuée par un de nos gardiens municipaux il aurait été découvert dans les parages de Fombeton des vestiges de campement abandonné par des romanichels de passage signalés comme dangereux. Après un minutieux examen des lieux des empreintes de ripatons (pointure 44) et des traces de bicyclettes ont été relevées et servirons de base à l'enquête qui se poursuit.

* * *

PETITES NOUVELLES

AVIATION. — L'aviateur Brindejonc des-Moulinais qui s'étaient récemment rendu de Paris à Varsovie, vient d'arriver à St Pétersbourg et rejoindra Paris par la Suéde, le Danemark et la Belgique.

CYCLISME. — L'organisation du Tour de France se poursuit activement et plus de 100 coureurs sont déjà inscrits. Toutes les grandes maisons seront engagées dans cette colossale randonnée, et parmi les coureurs régionaux, Marseille et Nice seront également représentées. La course aura lieu du 29 juin au 27 juillet.

Le grand prix de l'aéro-club de France, ballon libre, a été gagné par Alfred Leblanc, l'aviateur bien connu, accompagné de Mlle Juliette Marchal Leblanc, a attéri à Hull, Angleterre, après un voyage de 670 kilom. en 24 heures.

Le départ avait été donné de Paris à 20 ballons dont 6 ont traversé la Manche.

Chronique Locale

SISTERON

M. Perchot, sénateur, a reçu la lettre suivante :

Ministère
de
l'Agriculture — *Paris le 12 Juin 1913.*

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une pétition des Conseillers Municipaux de Vallavoire qui demandent à nouveau l'admission au parcours du gros bétail dans les coupes de plus de cinq ans de la forêt communale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les coupes en question, d'une surface totale de 10 H. 97 A. sont âgées de 6, 7 et 9 ans. Elles sont situées sur un versant à pente assez forte, sur un sol peu profond avec par places des affleurements rocheux. Le peuplement est constitué par un taillis clair ; les semis sont très rares ; quant aux rejets sur 7 H, 31 (taillis) de 6 à 7 ans, ils sont de végétation médiocre et de faible hauteur ; sur 3 H. 66, ils sont un peu plus élevés, mais si les pousses terminales commencent à être à l'abri de la dent du bétail il n'en est pas de même des pousses latérales.

Autoriser le pâturage dans de telles coupes serait aller au devant d'un déboisement lent mais sûr.

Aussi, le Conservateur, à qui il appartient de désigner les cantons défensables, n'a-t-il pu y comprendre ces coupes.

D'ailleurs la commune de Vallavoire dispose pour ces troupeaux d'étendues considérables. En dehors des parties de forêts ouvertes au parcours, elle a à sa disposition 940 hectares de terrains communaux ou particuliers sur lesquels la dépaissance s'exerce en toute liberté et rien ne justifierait une augmentation de parcours qui aurait pour conséquence la disparition de l'état boisé sur des pentes raides sujettes à se raviner.

Dans ces conditions, je ne puis à mon grand regret donner suite à votre intervention.

Agréez, Monsieur le Sénateur l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture,
CLEMENTEL.

Collège de Sisteron. — Nous apprenons avec plaisir que sur 7 candidats présentés par le Collège de Sisteron aux épreuves du Brevet Elémentaire devant la commission de Digne, 6 viennent d'être définitivement reçus.

C'est un magnifique résultat qui fait honneur aux élèves et aux maîtres de notre Collège dont la prospérité chaque jour grandissante sert admirablement les intérêts économiques et intellectuels de notre ville. Nous tenons de bonne source que les internes se sont élevés cette année au chiffre de 32 et la population scolaire totale dont la moyenne atteignait difficilement 70 s'élève actuellement au chiffre de 108.

Souhaitons que la municipalité et l'Etat accordent les améliorations nécessaires pour favoriser l'essor d'un Collège qui, par la diversité de son enseignement, par sa discipline et par ses succès, semble appelé à devenir l'un des plus importants de notre région.

Voici la liste des élèves reçus :

MM. Arthaud Casimir d'Orpierre, avec une dispense de 8 mois.
Arthaud Marcel d'Orpierre.
Chaix Kléber de Peipin.
Faudon Clément du Castellard.
Noble Kléber de Marseille.
Ravoux Marcel de Sisteron.

Excursion. — Dimanche matin à 5 heures notre Société musicale s'est rendue en excursion à St-Geniez Authon et à la cluse de Feissal.

A son arrivée à St-Geniez la population l'attendait et lui a fait un chaleureux accueil. Après un bon déjeuner pris dans le jardin de M. Laborde, mis gracieusement à la disposition de la société, les excursionnistes ont grimpé la montagne du Mal-Pas et ont admiré à leur aise, par un temps clair les montages du Var et des Hautes-Alpes qui se profilent au loin dans l'horizon.

Les excursionnistes prolongent leur voyage jusqu'à Authon où se trouve la cascade si hardie de Gourgoumont, l'arrivée au village procure une douce joie aux habitants prévenus de l'arrivée des musiciens. La cluse de Feissal est à 2 km. environ en amont, c'est là, près d'une source, à l'ombre des bois que musiciens et membres honoraires vont dîner et refaire leur estomac creusé par la longueur du trajet et l'aspiration de l'air frais du matin.

Nous insisterons légèrement sur les beaux sites qui jalonnent la route de Sisteron à Feissal, *Sisteron Journal* a, à plusieurs reprise, fait connaître à ses lecteurs ses sites décrits par un vaillant touriste, M. Tardieu, et que depuis beaucoup d'excursionnistes ont visité.

Au retour, les "Touristes des Alpes" ont donné à St-Geniez un magnifique concert qui avait attiré la population entière qui l'a fort applaudi ; puis après un apéritif offert, l'heure de la retraite ayant sonné, les excursionnistes reprennent le chemin de Sisteron heureux d'avoir profiter d'une si belle journée pour accomplir un si joli voyage dont ils garderont sûrement un bon souvenir.

Réunion. — Le dimanche 6 juillet la Société de Secours Mutuels se réunira en assemblée générale dans la salle de la Maire, à 4 heures du soir.

Les chefs de section sont priés d'apporter leur livret pour la revision des sections.

Tous les membres sont priés d'être exacts.

Hyménée. — C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons le mariage de M. André Honnorat, député des Basses-Alpes, officier de la Légion d'Honneur, avec Madame veuve Léon Serpollet, qui a eu lieu à Paris le 3 Juin 1913, dans la plus stricte intimité.

Nous prions M. et Mme André Honnorat d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur et nos sincères félicitations.

Avis. — Les personnes qui ont des chevaux à vendre pour la remonte sont priés d'en faire la déclaration à la Mairie afin que M. le Maire en avertisse le chef de dépôt de remonte d'Arles.

Cyclistes. — La Société *La Française* possède à son actif les plus brillantes victoires sportives.

Allez admirer les superbes machines à Direction tricolore chez ses représentants :

CONCHY & JUSTET
Avenue de la Gare et Rue Droite
— SISTERON —

Foire. — La foire de lundi dernier avait attiré un grand nombre d'étrangers, malgré les travaux des champs et les vers à soie. Les transactions ont été nombreuses et le marché des plus animés.

En voici la mercuriale :

Bœufs, de 0.82 à 0,85 ; moutons, de 0,85 à 0.95 ; brebis, de 0,60 à 0,70 ; agneaux, de 1,05 à 1,15 ; porcs gras, de 1 à 1,05 le kilo poids vif ; porcets, de 18 à 30, suivant grosseur ; blé de 36 à 37 la charge de 128 kil. ; avoine, 22 les 100 k. ; amandes dures, 5 fr. le double décalitre, cassées, 300 fr ; princesses, 250 fr. les 100 k. ; sainfoin, 2 fr. le double décalitre ; laine, de 1,40 à 1,50 le kilo ; cire, 1,40 ; poulets, de 3,50 à 4 fr. la pairs ; œufs, de 0,80 à 0,85 la douzaine.

Casino-Cinéma. — Ce soir sera donnée l'avant-dernière soirée cinématographique. Le programme comprend outre des films intéressants, une comédie d'Olivier Goldsmith : *Le Vicaire de Wakefield.*

Très prochainement l'Imprimerie du *Sisteron-Journal* sera transférée Rue Droite, N° 25 (dans le local du Restaurant du Lion d'Or).

Pour la location des locaux occupés actuellement par l'imprimerie s'adresser à M. Pascal Lieutier, imprimeur.

ETAT-CIVIL

du 13 au 20 juin 1913

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

Entre M. Devaux, sous-officier à la section section spéciale, et Mlle Grès Gabrielle-Elisa.

DÉCÈS

Roubaud Marius-Placide, 64 ans, la Prévotée.
Gras Pierre-Henri, 60 ans, hospice.

A LOUER POUR LA St-MICHEL
Un Logement pour petit ménage, femme ou homme seul.

Ce logement situé au rez-de-chaussée comprend une vaste chambre bien éclairée et bien aérée, balcon exposé au soleil et vue sur la campagne, réserve pour bois, et magasin pouvant servir à tout usage.

S'adresser de suite à l'Imprimerie Pascal LIEUTIER.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris,

Sanguinet (Landes), 17 Juin 1912. Je certifie avoir employé les Pilules Suisses contre la constipation. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Me Marie Dupuy. (Sig. lég.)

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Compagnie P.L.M. mettra en marche, les 27 Juillet et 6 Août prochains, au départ de *Paris*, deux trains spéciaux, à prix réduits, sur le *Dauphiné*.

Le retour pourra s'effectuer au gré des voyageurs, jusqu'au 1er novenbre prochain.

Prix des places, aller et retour, de *Paris* aux gares ci-aprés:

	2e classe	3e classe
Grenoble et St-Marcellin	50 fr.	35 fr. 50
Romans-Bourg-de-Péage	51 »	33 » 50
Veynes	56 »	36 » 50
Die	60 »	39 »
Gap	58 »	38 »
Briançon	64 » 50	42 »
Sisteron	60 »	39 »
Volx	62 » 50	41 »
Digne	62 » 50	41 »

Pour plus amples renseignements consulter les affiches exposées dans la plupart des gares et dans les principales localités.

Revue Internationale des Valeurs de Placement

Ce qui apparait en lisant la ***Revue Internationale des Valeurs de Placement :***

C'est d'abord : 1° articles généraux, le souci de renseigner ses lecteurs sur tous les mouvements d'idées et les faits de nature à influencer les milieux financiers.

C'est ensuite : 2° Etudes financières, la connaissance exacte du passé et du présent des entreprises auxquelles les capitalistes ont fait confiance, leurs chances d'avenir, leur point faible.

C'est enfin : 3° Revue du marché, la parfaite organisation d'un service de rédaction compétent, mais surtout impartial.

Ce qui dès le premier examen caractérise ce journal, c'est le contact permanent, la collaboration familière de ceux qui le font et de ceux qui le lisent (Petite Correspondance).

Ce que ses lecteurs ont gagné : avec Colombia, (de 69 francs a passé à 1.870 francs) ; 1,801 francs avec Grosnyi ordinaires, 1.115 francs, et Grosnyi privilégiées, 996, (avec Electricité et Gaz du Nord : 52 francs ; avec Chenard et Walker, 139 francs, etc...)

Ce que ses lecteurs n'ont pos perdu : avec obligations Nord-Ouest du Brésil, 159 francs ; avec obligations Chemins de Fer St Louis San Francisco, 95 francs ; avec Nord Sud, 50 francs ; avec Banque Centrale Mexicaine, 178 francs ; avec Co Continentale Edison, 109 francs, etc...

Ce que l'on ne voit pas en lisant le journal :

Service de renseignements. — 40·000 dossiers représentant une documentation complète, résultat de longues années de dépouillement.

Correspondance. — Dans les 24 heures, réponse détaillée à toute demande de renseignements.

Tirages financiers. — Vérification des listes de tirages et avertissements immédiat adressé à l'intéressé.

Bourse. — Exécution des ordres au tarif officiel, et sans « commission ».

Coupons. — Paiement des coupons pleins, sans retenue.

« Pour cinq francs » le capitaliste trouve dans la ***Revue Internationale des Valeurs de Placement*** un conseil, un guide dans le placement, un agent d'exécution, un banquier.

La parfaite conscience avec laquelle ce journal, déjà vieux de 12 ans, s'est acquitté de ces différentes missions lui a valu enfin et surtout de pouvoir être considéré comme l'ami de ses lecteurs et de les conserver. Son tirage : 80.000, est un des plus gros et peut-être le plus gros de la presse financière.

La Direction,
90, rue St Lazare, Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PREMIER AVIS

Suivant contrat passé devant Me BOREL, notaire à Sisteron le dix-huit Juin mil-neuf-cent-treize, Monsieur Marie-Maxime-Alphonse d'Antoine **de Taillas**, propriétaire demeurant et domicilié à Sisteron, a VENDU à la Société **«Energie Electrique du littoral Méditerranéen»** société anonyme au capital de 38 millions de francs dont le siège social est à Paris, rue Moncey, No 3, le fonds de commerce de **Distribution d'Energie Electrique** que Monsieur de Taillas exploitait à Sisteron.

Avis est donné en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909 que dans les dix jours au plus tard qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente, tout créancier du précédent propriétaire, que sa créance soit ou non exigible, pourra former au domicile ci-après indiqué par simple acte extra judiciaire opposition au paiement du prix de la présente vente.

Domicile est élu pour les oppositions : à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, ou à Paris, Rue Moncey, No 3, au siège de la société.

Pour extrait :
P. BOREL

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on apprécierа le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Etude de Me LABORDE
Notaire à Saint-Geniez (B.-Alpes).

A VENDRE

aux Enchères Publiques
ET VOLONTAIRES

Le **dimanche six juillet** mil-neuf-cent-treize à 2 heures de l'après midi dans la maison **Laborde** sise rue Saunerie, Sisteron.

Un Domaine Rural

très bien situé pour le troupeau, d'une contenance d'environ **37** ares, le tout attenant, sis sur le terroir de SAINT-GENIEZ, quartier de la Peine, appartenant à Monsieur Casimir ESTUBLIER, homme d'affaires de Madame Machemain.

Mise à prix : **Deux mille** francs.
ci.....**2000** francs

NOTA. — Sera compris dans la dite vente, ou non, au gré de l'acquéreur, un lot de 50 brebis de port et une mule. Facilités pour les paiements.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Laborde**, ou à Monsieur **Estublier** à Sisteron.

L. LABORDE.

A REMETTRE PRÉSENTEMENT

UN CAFÉ

situé au centre de la ville
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

au 24 août prochain
Moulin de Fombeton
Pour renseignements s'adresser à M. Roumieu à Fombeton.

Etude de Me Pierre BOREL
LICENCIÉ EN DROIT, NOTAIRE
à **Sisteron** (B-A)

VENTE

AUX ENCHÈRES
Publiques et Volontaires

Fixée au **dimanche six Juillet** mil-neuf-cent-treize à **deux** heures de l'après-midi en l'étude de Me **Borel** notaire à Sisteron.

De **deux maisons** sises à Sisteron ayant appartenu à M. Charles-Henri-Paul CHAIX.

PREMIER LOT

1° Une **maison** sise à Sisteron, rue des Poteries, quartier de la Coste, composée de cave, écurie, bûcher, salle à manger, dépense, cuisine, chambre, salon, avec terrasse sur le midi, chambre, cabinet, galetas au-dessus, comprise sous le numéro 959, setion G. ; confrontant : François Figuière, veuve Put, rue Poterie et autre maison formant le 2me lot.

2° Un petit **jardin** clos, avec tonnelle, séparé de la maison par le passage de François Figuière, confrontant le passage Figuière Anthelme, Gondran et rue Poterie, numéro 964 section G.

Mise à prix : **Six cents** francs.
ci.....**600** francs.

DEUXIEME LOT

1° Une autre **maison**, attenante à la précedente, composée de deux chambres et d'un cabinet avec galetas audessus, confrontant rue Poterie, la maison formant le premier lot, Emilie Andrieux, Madeleine Figuière et traverse rue Poterie, numéro 254 section G.

2e Une **écurie** avec loge à cochon et cave au dessous, sise Traverse de la rue Poterie et veuve Ailhaud.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

ABLOTISSEMENT

Après les enchères partielles, les deux lots seront remis en vente sur une mise à prix unique formée de l'addition des deux enchères.

Les enchères partielles ne vaudront qu'à défaut d'enchère sur le bloc.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Borel, notaire, chargé de la vente.

Pour Extrait :
P. BOREL.

A VENDRE

Matériel de restaurant comprenant tables en marbre, chaises et ustensiles de ménage.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

Petite Maison bourgeoise

comprenant vestibules, salon, salle à manger, six chambres de maître, deux chambres de domestiques, cuisine, water-closet moderne, remise, deux écuries, caves, etc., sise à Sisteron.

Tout à l'égout, Electricité, vue sur la vallée de la Durance,

S'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron.

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au* Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti** *et* **sans danger.**

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

La Route des Alpes

ÉVIAN' THONON, NICE

Grand service d'auto-cars (1er juillet-15 septembre 1913).

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Charttreuse qui constituera un attrait de plus appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilométres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares-bureaux de ville et agences de uoyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.L.M. des Aldes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de villes et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr 50, adressé à la Cie P.L.M. (publicité) 20 boulevard Diderot à Paris.

* * *

GUIDE P.L.M. DES ALPES

La nouvelle édition du Guide P.L.M. des Alpes vient de paraître. Elle, contient outre de nombreuses illustrations en simili gravure 9 cartes en couleurs et un beau dépliant panoramique.

Le Guide P.L.M. des Alpes est en vente dans les bibliothèques des gares ; il egalement adréssé franco à toute personne qui en fait la demande accompagnée de 0 fr.50 en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.L.M. (Publicité) 20 Bd. Diderot à Paris.

* * *

Continuant la série de ses publications artistiques, la Cie P.L.M. vient de faire paraître un remarquable *Atlas de la vallée du Rhône*, qui inaugure une collection de cinq albums similaires formant un admirable ensemble descriptif des régions desservies par son réseau.

L'Atlas de la vallée du Rhône, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photo-gravures, renferme en outre deux superbes planches, hors-texte, en couleurs et carte très intéressante de la région, également en couleurs.

L'Atlas de la vallée du Rhône est en vente au prix de 0 fr. 50 à la gare de Paris-Lyon (Bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales de Paris et bibliothèques des gares du réseau P.L.M. ; on peut aussi se le procurer en faisant la demande, par lettre adressée au Service de la publicité de la Cie P.L.M., 20, Boulevard Diderot, Paris, et accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

* * *

Cartes d'Excursions

1re, 2me, 3me classes — Individuelles ou de famille

dans le *Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne* et les *Cévennes*.

Emission dans toutes les gares du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à *la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un voyage aller et retour*, avec arrêts facultatifs entre le point de dèpart et l'une quelconque des gares du périmétre de la zone. Si ce vayage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilométre en plus de : 0,065 en 1e classe ; 0,045 en 2me classe, 0,03 en 3me classe. Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte 10 o/o, 3e carte 20 o/o, 4me carte 30 o/o, 5me carte 40 o/o, 6me carte et les suivantes 50 o/o.

La demande de cartes doit être faite sur formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX phm-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

LEÇONS de Sténographie d'actylographie
Prix modérés. On donne également leçons par correspondance. S'adresser au bureau du journal.

Bulletin Financier

Malgré la fermeté relative des places ètrangères notre marhé reste lourd.

Le 3 0/0, coupon détaché de 75 centimes, s'inscrit en réaction à 83,92 1/2, puis se reève à 84.07.

Les Fonds d'Etats étrangers sont à peu près inchangés : Extérieure 89.20 ; Italien 96.65 ; Serbe 80.65 ; Turc 85.80.

Les Etablissements de Crédit sont plutût faibles ; Comptoir d'Escompte 1053 ; Crédit 1629 ; Société Générale 813 ; Banque Franco-Américaine 480 ; Banco di Roma 106.

L'émission des 50.000 obligations ds 250 fr. 5 0/0 net du Crédit foncier d'Orient se poursuit avec succès au prix de 245 francs.

Les valeurs industrielles russes sont assez aimées : Briansk 530 ; Tubes de Sosnowice 824.

Le compartiment cuprifère est un peu meilleur : Rio 1836.

Les valeurs de pétrole sont assez bien tenues : Naphte 698 ; Columbia 1870.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

ROYAL WINDSOR
LE CELÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicule Résultats inespér Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

POUR FAIRE **PONDRE LES POULES**
SANS INTERRUPTION
même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
DÉPENSE INSIGNIFIANTE
Méthode certaine. Nombreuses attestations
NOTICE très intéressante *gratis* et *franco*.
Ecrire: CONSTANT BRIATTE
Aviculteur, à PREMONT (Aisne)

Cabinet Dentaire

E. CASAGRANDE
Dentiste
(visible tous les jours)
Place de l'Horloge, maison Gastinel,
à SISTERON (B-A)

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

I — N° 17

Complet en 18 Livraisons — Un franc net la livraison

LES MERVEILLES DE LA FRANCE

LES MONUMENTS — LES HABITANTS

LE PAYS

Près de 400 admirables Photographies

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

NOUVEAUTÉS !

Demandez chez tous les Libraires

1° La colle blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES

2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le "PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER Place de la Mairie, prochainement 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON